

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers Pierre Mendès France - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|---|-----------------|---|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Lycée des Métiers Pierre Mendès France - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée | Jury par défaut | Autres candidats | 4 | 308 | 20 | 27 | 32 | 40 |
| | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 16 | 210 | 34 | 39 | 32 | 40 |
| | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 15 | 172 | 53 | 71 | 32 | 40 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur des transports et de la logistique, dans un contexte national et international

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique dans un cadre national, européen et international

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client dans un cadre national et international

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le programme d'enseignement se présente comme suit:

Culture générale et expression

1ère année : 2h

2ème année : 2h

LV1

1ère année : 3h

2ème année : 3h

CEJM

1ère année : 4h

2ème année : 4h

CEJM appliquée aux transports et aux prestations logistiques:

1ère année : 2h

2ème année : 2h

Pôle transport

1ère année : 20h

2ème année : 18h

LV2:

1ère année : 2h

2ème année : 2h

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des dossiers reçus ont été examinés individuellement par la commission. Un premier tri a été effectué selon les critères suivants : La qualité des appréciations portées sur les bulletins présents dans le dossier ainsi que sur la fiche avenir Moyennes obtenues dans les différentes disciplines enseignées Le projet de formation du candidat ainsi que ses activités passées et centres d'intérêts Ensuite, les candidatures, pour lesquelles les capacités à réussir dans la formation envisagée sont jugées insuffisantes, ne sont pas retenues. Les autres candidatures font l'objet d'un classement qui croise les trois critères ci-dessus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Vous devez soigner votre lettre de motivation Vous devez exprimer une cohérence dans votre parcours Il est important de manifester votre intérêt pour la formation souhaitée en venant aux portes ouvertes

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats académiques | Résultats dans les matières professionnelles Résultats dans les matières générales | Notes obtenues par le candidat en fonction des bulletins | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Notes en enseignement général et professionnel Orthographe Capacités argumentatives | Au regard des éléments du dossier du candidat | Complémentaire |
| Savoir-être | Savoir-être | Attitude face au travail, implication, autonomie, comportement. | Bulletins: comportement et assiduité | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Cohérence du projet | Motivation Capacité à réussir dans la formation Connaissance des débouchés et des exigences Cohérence du projet Participation aux journées portes ouvertes sans intérêt dossiers anonymés | Au regard des éléments du dossier du candidat | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagements, activités et centres d'intérêt | Membre d'une association, du CVL, d'un club sportif, pratique d'un sport, etc. | Au regard des éléments du dossier du candidat | Complémentaire |

Signature :

Benoît GRELLET,
Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers Pierre
Mendès France